

PESTE PORCINE AFRICAINE

La Côte d'Ivoire lève la restriction d'élevage de porcs

La Direction des Services Vétérinaires et du Bien-Etre animal (DSVBA) du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) a organisé une réunion d'information et de sensibilisation à l'endroit des acteurs de la filière porcine, jeudi 14 août 2025, à la salle de conférence de la Sous-préfecture de Songon, banlieue d'Abidjan.



NIGÉRIA

Enormes pertes pour des éleveurs de poissons-chats après des inondations

Des pluies survenues, récemment, dans la capitale du Nigéria ont porté un coup dur aux pisciculteurs en engendrant plus de 150 millions de Nairas de pertes, a indiqué le président de la Lagos State Catfish and Allied Farmers Association (LASCAFAN).

KENYA

Des populations se dressent contre un programme de vaccination du bétail



Des sections d'agriculteurs kenyans et le grand public ont continué à protester contre un programme national de vaccination du bétail lancé par le gouvernement, certains le décrivant comme un « programme mondialiste aux conséquences négatives ».



ÉLEVAGE *d'Afrique* INFO

Pour l'élevage, la pêche et les chaînes de valeur

N°062 du Mardi 19 au Lundi 25 Août 2025 - Prix: 500 Fcfa

Hebdomadaire



VIANDÉ ET PRODUIT LAITIERS

**La FAO explique
pourquoi les prix
ont connu
une hausse record**

CÔTE D'IVOIRE / FILIÈRE PORCINE La restriction d'élevage relative à la peste porcine africaine levée

La Direction des Services Vétérinaires et du Bien-Etre animal (DSVBA) du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) a organisé une réunion d'information et de sensibilisation à l'en-droit des acteurs de la filière porcine, jeudi 14 août 2025, à la salle de conférence de la Sous-préfecture de Songon, banlieue d'Abidjan.

Cette réunion, présidée par le Directeur des Services Vétérinaires et du Bien-Etre animal (DSVBA) du MIRAH, Dr Kallo Vessaly, avait pour objectif d'informer les acteurs de la levée de la restriction due à la découverte de la Peste Porcine. En effet, en mai 2024, le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques avait confirmé la présence de la Peste Porcine Africaine (PPA) dans des élevages de certaines localités ivoiriennes, dont Songon. Pour limiter donc la propagation du virus, le MIRAH a procédé à l'abattage de porcs et à la fermeture de plusieurs exploitations dans les localités concernées.



Rappelant l'objectifs de cette rencontre, qui consistait également à informer les acteurs du secteur de la reprise de leurs activités, le Dr Kallo Vessaly a insisté sur les différentes mesures de biosécurité mises en place par le ministère pour lutter efficacement contre la PPA. « Aujourd'hui, nous sommes là pour la lutte contre la Peste Porcine Africaine... Vous savez que Songon a été victime de cette maladie. Après l'abattage, l'assainissement des lieux d'élevage et la mise en sentinelle des porcs pour s'assurer que le virus ne circule plus, un arrêté a été pris par le Préfet d'Abidjan pour lever

la déclaration de l'infection. Maintenant, il est possible de reprendre l'élevage de porcs dans cette zone ».

Cependant, la reprise de toute activité d'élevage de porcs est soumise à une procédure. Elle consiste notamment à la déclaration de l'intention de l'éleveur, à la sensibilisation et à la signature de la charte de la biosécurité, à la visite technique de l'exploitation et classement de la ferme, à la désinfection et au vide sanitaire, à la vérification finale et à l'autorisation de reprise. Une fois la reprise autorisée, l'éleveur doit aussi s'engager à tenir à jour un re-

gistre d'exploitation, à respecter les contrôles vétérinaires périodiques, à ne pas introduire d'animaux sans autorisation sanitaire préalable, à déclarer immédiatement tout signe clinique suspect, à appliquer durablement les mesures de biosécurité. Enfin, l'éleveur doit respecter les dispositions de l'arrêté n°005/MIRAH du 10 avril 2018 relatif aux modalités de déclaration, d'autorisation, de création et de recensement des exploitations d'élevage. Selon le Dr Vessaly, toutes ses mesures de biosécurité ont été instaurées afin d'empêcher la réapparition de cette maladie dans le département d'Abidjan. L'une des mesures de biosécurité relative à la distance d'un kilomètre entre les exploitations, a fait l'objet de vives réactions de la part des éleveurs. A la question de savoir comment cela serait applicable en raison de la proximité des différentes fermes, le Directeur des Services Vétérinaires et du Bien-Etre animal a proposé des solutions pratiques. Cette rencontre d'informations a été saluée par les éleveurs, car, plusieurs exploitaient leurs fermes dans l'ignorance des mesures de biosécurité. « C'est

avec la joie au cœur que nous avons accueilli cette nouvelle, c'est-à-dire, la levée de la restriction. Après plusieurs mois d'inactivités, nous pouvons enfin reprendre nos élevages. Les informations reçues ce matin sont les bienvenues car plusieurs éleveurs ne connaissaient pas les mesures de biosécurité et exerçaient dans l'informel. Elle nous permettra d'aller vers la perfection », a déclaré Gnonsié Lucien, éleveur à Songon, membre de la Société Coopérative des Eleveurs de Porcs Adiopodoumé / Songon (SCOOPS EPA). « ...Il n'est pas question de casser les fermes déjà existantes, il suffit simplement de procéder à des groupages de fermes proches afin de procéder à la clôture pour en créer une seule contenant différentes exploitations ... ». Ce qui permettra évidemment de contrôler les mouvements au sein des exploitations et limitera les risques de contamination. Relativement aux indemnisations des éleveurs touchés par l'abattage en 2024, Dr Vessaly a rassuré que « la procédure est en cours », le gouvernement prend toutes les dispositions pour permettre une indemnisation équitable. Cette rencontre d'information et de sensibilisation s'est faite en présence des sieurs Oulaï Sokola, représentant du Sous-préfet de Songon et Ahoulé Gervais, Directeur Régional d'Abidjan du MIRAH.

Par
Sandrine KOUADJO

CÔTE D'IVOIRE

Les éleveurs de porcs réclament leur indemnisation

La restriction d'élevage de porcs à Songon et à Adiopodoumé après la découverte de la Peste Porcine Africaine (PPA) dans plusieurs fermes à Bouaflé et à Songon courant 2024, a été levée par le Préfet d'Abidjan. Toutefois, les éleveurs de porcs ne sont pas totalement satisfaits, eux qui réclament leur indemnisation qui leur avait été promise par le gouvernement.

L'information sur la levée de la restriction d'élevage relative à la peste porcine africaine a été rapportée aux éleveurs des zones concernées par la Direction des Services Vétérinaires et du Bien-Etre animal (DSVBA) du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), jeudi 14 août 2025 lors d'une réunion à la salle de conférence de la Sous-préfecture de Son-

gon. Pour circonscrire cette maladie, le MIRAH avait pris plusieurs mesures dont l'abattage des porcs et la destruction des fermes dans les localités concernées. Si l'information relative à cette levée a été bien accueillie par les éleveurs, ces derniers ont soulevé la question relative à leurs indemnisations qui tarde, ce qui engendre d'énormes préjudices. « C'est avec la joie au cœur que nous avons accueilli cette nouvelle, c'est-à-dire, la levée de la restriction. Après plusieurs mois d'inactivités, nous pouvons enfin reprendre nos élevages. Les informations reçues ce matin sont les bienvenues car plusieurs éleveurs ne connaissaient pas les mesures de biosécurité et exerçaient dans l'informel. Elle nous permettra d'aller vers la perfection. Cependant, nous souhaitons que l'Etat puisse nous indemniser afin que nous puissions avoir quelque chose pour reprendre », a déclaré Gnonsié Lucien, éleveur à Songon, et

membre de la Société Coopérative des Eleveurs de Porcs Adiopodoumé / Songon (SCOOPS EPA).

En effet, les éleveurs touchés par l'abattage et la destruction des fermes situées dans les zones infectées affirment être dans le dénuement, puisqu'il leur sera difficile de reprendre leurs activités sans un accompagnement de l'Etat. « Après l'abattage de nos bêtes, nous nous sommes retrouvés à zéro. Si nous devons reprendre nos activités en application des mesures de biosécurité, sans indemnisation, il nous sera difficile de travailler. Nous plaidons donc auprès de l'Etat, afin de recevoir quelque chose pour la relance de nos différentes exploitations ». C'est ce qu'a affirmé Yao N'Guessand Narcisse, éleveur de porcs à Songon, également membre de SCOOPS EPA. Outre ces indemnisations, la question relative aux mesures de biosécurité a été aussi évoquée. En effet, la reprise des ex-

ploitations est soumise à plusieurs conditions, dont la distance de sécurité d'un kilomètre entre deux fermes. Madame Kouyo Armelle Lydie, éleveur de porcs dans la localité de Songon-Bimbrasso, a décrié la mise en place d'une telle exigence, qu'elle juge difficile à appliquer dans la pratique. « Les mesures sont bonnes, mais je trouve qu'elles sont caduques. Cette histoire d'un kilomètre de distance entre deux fermes est difficile pour nous. Car, nous n'avons pas assez d'espace pour pouvoir construire des fermes pour reprendre. Nous sommes déjà là, ce sont des fermes qui existent déjà donc je pense que si cette histoire d'un kilomètre est allégée, cela nous fera vraiment plaisir », a-t-elle affirmé, avant de poursuivre : « Aussi nous allons reprendre mais nous attendons les mesures d'accompagnement, puisque nous avons pris des prêts dans les banques pour commencer et à peine avoir débuté, la maladie est ar-

rivée donc nous n'avons pas pu rembourser et nous sommes poursuivis par les banques. Nous allons commencer progressivement, mais nous aimerions que l'indemnisation soit vraiment totale et au bon moment pour la reprise ».

Tous ces éleveurs de porcs demandent au gouvernement de leur venir en aide en finalisant la procédure d'indemnisation prévues. « Nous lançons un cri de cœur au gouvernement : qu'il vienne vraiment à notre secours parce que nous avons besoin de leur aide. Nous allons commencer avec nos maigres mesures, mais nous avons besoin vraiment de son aide. Quand il y aura les naissances nous aurons besoins d'argent pour la nourriture, les soins vétérinaires des bêtes et les salaires des travailleurs et nous avons tous perdus. Notre cri de cœur est qu'ils viennent à notre aide le plus tôt possible », a-t-elle souhaité.

Par S. K.

KENYA

Des populations se dressent contre un programme de vaccination du bétail

Des sections d'agriculteurs kenyans et le grand public ont continué à protester contre un programme national de vaccination du bétail lancé par le gouvernement, certains le décrivant comme un « programme mondialiste aux conséquences négatives ».

Le gouvernement kényan prévoit de vacciner environ 22 millions de bovins ainsi que 50 millions de chèvres, de moutons et de petits animaux au cours des trois prochaines années dans le cadre d'un programme que les critiques affirment "entouré de mystère" et prétendent obligatoire. Les agriculteurs locaux et les experts du secteur restent divisés sur le calendrier et l'impact à long terme de cette campagne, certains louant les efforts de vaccination, tandis que d'autres citent des motifs cachés et d'autres besoins urgents. Malgré les explications des autorités kenyanes selon lesquelles cet exercice est nécessaire à la conformité et à l'accès au marché mondial du bœuf et des produits laitiers kenyans, la résistance continue de croître. « Nous ne



sommes pas des cobayes, bon sang. Nous ne voulons pas de la vaccination obligatoire du bétail, de peur qu'elle ne tue nos animaux et notre seul moyen de subsistance », a déploré Hellen Akinyi, une agricultrice locale de l'ouest du pays, lors d'une interview avec la presse locale. Le manque de communication et le secret apparent qui entourent cette opération nationale n'ont pas arrangé les choses. Cela a donné lieu à des théories du complot, certains manifestants affirmant que cette opération s'inscrivait dans un plan plus vaste du milliardaire Bill Gates visant à modifier l'ADN du bétail en Afrique et sur d'autres

continents plus pauvres afin de réduire les émissions de méthane. L'Association vétérinaire du Kenya s'est récemment jointe à la bataille, demandant au gouvernement de suspendre le programme de vaccination du bétail, invoquant les protestations, l'ambiguïté et le fait que l'Association, pourtant un acteur clé, n'ait pas été consultée. L'Association, par l'intermédiaire de son président Kelvin Okore, exige la transparence sur les maladies ciblées, la justification de la vaccination et l'identité des sponsors du programme. « Nous n'avons consulté aucune partie prenante pour l'élabora-

tion de ce programme. En réalité, notre avis n'a été sollicité qu'après la controverse publique suscitée par le programme. Plusieurs questions cruciales restent sans réponse. Par exemple, sa durée et son financement », a déclaré Okore, ajoutant que certaines des maladies que l'opération vise à éradiquer sont spécifiques à certaines régions et ne justifient pas une campagne nationale de vaccination.

« Une campagne de vaccination doit être adaptée à chaque région. Par exemple, il est impossible de vacciner contre la fièvre aphteuse (FA) sur l'ensemble du territoire. Il existe des régions où la FA ne pose pas de problème. Alors pourquoi gaspiller des ressources là-bas ? La campagne de vaccination doit donc être adaptée aux zones où la maladie est endémique », a déclaré Okore. Ceux qui s'opposent à la vaccination à l'échelle nationale demandent désormais la suspension du programme, demandant au gouvernement de donner la priorité à la résolution d'autres problèmes urgents affectant le secteur de l'élevage avant d'allouer des milliards de shillings à l'initiative inutile de vaccination à l'échelle na-

tionale. Le président William Ruto est toutefois resté optimiste, affirmant que le programme de vaccination des animaux doit se poursuivre car il vise à contrôler efficacement les maladies du bétail et à garantir des races plus saines et des exportations de produits laitiers et de bœuf. « Auparavant, cette campagne n'était ni efficace ni efficiente, car elle était limitée à certaines régions du pays. Grâce au nouveau programme, la vaccination couvrira 22 millions de bovins et 50 millions d'ovins et de caprins dans tout le pays. Ce sera le début d'investissements gouvernementaux accrus dans le sous-secteur de l'élevage, afin de lui permettre d'atteindre son immense potentiel et de contribuer pleinement à l'économie », a déclaré M. Ruto en répondant aux préoccupations des agriculteurs lors d'une visite dans l'ouest du pays. Le Ministère kényan de l'Agriculture, sous la direction du secrétaire du Cabinet Mutahi Kagwe, est resté confiant et déterminé malgré les protestations et a lancé l'initiative dans différentes régions du pays.

Source :
Média local

NIGÉRIA

Enormes pertes pour des éleveurs de poissons-chats après des inondations

Des pluies survenues, récemment, dans la capitale du Nigeria ont porté un coup dur aux pisciculteurs en engendrant plus de 150 millions de Nairas de pertes, a indiqué le président de la Lagos State Catfish and Allied Farmers Association (LASCA-FAN). Des stocks de poissons emportés dans des caniveaux et les canaux, des étangs inondés, des poissons, intrants et aliments détruits. Les préjudices causés par les inondations sont énormes, à en croire le premier responsable de cette association, dans un entre-

tenir dans les médias locaux. Olatoye Fajimi, a sollicité l'aide du gouvernement pour la prise de mesures urgentes afin de soulager les personnes impactées par ces intempéries. Il s'agit notamment de dragage régulier des canaux afin de prévenir d'éventuelles futures inondations, d'une aide à la relocalisation des agriculteurs vulnérables, ainsi que la fourniture d'aliments et du matériel agricole. Le lundi 8 août 2025, plus de dix heures de pluies ininterrompues ont inondé plusieurs quartiers de Lagos. Des



pluies intenses sont attendues et des risques d'inondations envisagées dans les

jours à venir dans une vingtaine d'Etats du pays, selon les services météorologiques du pays.

Par MYNA

CÔTE D'IVOIRE

La pisciculture, pari gagnant contre la surpêche ?

Dans un contexte d'accords de pêche âprement négociés et d'appauvrissement des ressources halieutiques au large des côtes subsahariennes, la pisciculture en Côte d'Ivoire, qui représente aujourd'hui moins d'un dixième de la production nationale de poissons, se développe à grands renforts de solutions technologiques. Décryptage.

Alors que les accords de pêche euro-gabonais sont suspendus, la Côte d'Ivoire vient de renouveler son partenariat avec les 27. Ainsi, le 6 juin dernier, Abidjan signait un protocole d'accord avec Bruxelles permettant aux bateaux sous pavillon des pays de l'UE de pêcher 6100 tonnes de thon par an, en autres espèces migratrices, contre 740000 euros par an sur la période 2025-2029 (+ 8,5 % par rapport à l'accord 2018-2024). Suite à ce nouvel accord, le ministère des Ressources animales et halieutiques (MIRAH) assurait le 13 juin 2025, par voie de communiqué, que les relations de pêche entre la Côte d'Ivoire et l'Union européenne «évoluaient au fil du temps vers des accords de "partenariat" plus équilibrés, gagnant-gagnant, axés sur la durabilité». Ce type de partenariat est cependant de plus en plus décrié. Fin 2024, l'accord de pêche qui liait Dakar à Bruxelles était dénoncé de part et d'autre... Pourtant, force est de constater que les chalutiers européens représentent un faible défi face à la surpêche de leurs homologues chinois, qui impacte lourdement les côtes subsahariennes. Si la Chine revendique officiellement 2600 navires de haute mer, un certain nombre d'experts évaluent leur nombre entre 17000 et 19000.

Les défis abyssaux de la pêche ivoirienne

En 2022, la production aquacole mondiale a atteint 130,9 millions de tonnes, pour une valeur de 312,8 milliards de dollars, selon le document de synthèse intitulé L'Afrique face à l'épuisement de ses ressources de la pêche maritime, publié par le think tank marocain Policy Center for the New



South. Parallèlement, la demande des consommateurs n'a cessé d'augmenter alors que les ressources se sont raréfiées. En Côte d'Ivoire, entre 2016 et 2023, la production halieutique a diminué de 15 % à 18 %. Elle couvre à ce jour, moins de 20 % de la consommation nationale, selon le ministère ivoirien de l'Économie. De fait, la Côte d'Ivoire importe l'essentiel de sa consommation de poissons : un comble pour ce pays qui dispose de 570 km de littoral. Deuxième exportateur mondial de thon (270000 tonnes exportées par an) derrière le Japon, le pays importe chaque année l'équivalent de 675 millions d'euros de poisson sur les marchés internationaux, selon la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO). De plus, si le secteur de la pêche ne représente que 0,5 % du PIB ivoirien, il génère encore plus de 100000 emplois directs et 580000 indirectement (dont un tiers par les femmes), selon les autorités nationales.

Les flottes industrielles étrangères ratissent les fonds des côtes ivoiriennes, altèrent les habitats marins et impactent les ressources des pêcheurs locaux. Parallèlement, selon le rapport Fishers on the Gulf of Guinea : Climate, and the income diversification imperative publié le 1er mai 2025 par le centre de recherche américain Salata Institute for Climate and Sustainability, la pêche de poissons pélagiques (vivant entre la surface et le fond mais qui ne dépendent pas du fond pour se nourrir) en Côte d'Ivoire a chuté de 40 % entre 2003 et 2020. Une situation que l'Ins-

titut impute en partie au réchauffement des océans, qui absorbent plus de 90 % de la chaleur excédentaire piégée par les gaz à effet de serre (GES). Ce phénomène génère une baisse de la concentration en oxygène et donc de la nourriture des poissons. Selon le scénario le plus catastrophique de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les températures de surface de l'océan dans le Golfe de Guinée pourraient augmenter de 3 degrés Celsius d'ici la fin du siècle.

L'aquaculture au service de l'autosuffisance alimentaire

Selon les prospectives avancées par la FAO, l'aquaculture représentera, d'ici à 2032, 54 % de la production d'animaux aquatiques et devrait générer 60 % des produits alimentaires aquatiques destinés à la consommation humaine (soit 184 millions de tonnes par an). À ce jour, un Ivoirien consomme en moyenne 24 kg de poisson par an, selon le ministère des Ressources animales et halieutiques. Dans le grand Abidjan, environ 75 % des commerçants sur les marchés vendent du tilapia importé de Chine, tandis que 70 % des «maquis» en proposent à leur clientèle, selon une étude conduite en 2019 par le Centre de recherches océanologiques et l'Institut national polytechnique Félix-Houphouët-Boigny de Yamoussoukro. Face à la pression démographique et à la

néophytes) à augmenter leurs rendements. À ce jour, la production annuelle de la pisciculture ivoirienne se situe aux alentours de 9000 tonnes par an, c'est-à-dire moins d'un dixième de la production totale. «La pisciculture est un métier de précision. Or, la plupart des personnes que nous avons rencontrées jusqu'à maintenant ne disposent même pas d'un thermomètre. O'Marigot a fait le choix de recourir à l'intelligence artificielle pour une exploitation piscicole optimisée. Notre solution permet de calculer le volume précis de nourriture à distribuer, en fonction de la température ambiante» explique Boniface N'Cho. Concrètement, O'Marigot place des alevins dans des cages flottantes qui sont équipées de caméras intelligentes alimentées par l'énergie solaire, de capteurs connectés pour mesurer la température, le pH, le taux d'oxygène, et de puces 4G permettant une surveillance continue et automatisée des conditions d'élevage. Le nourrissage des poissons est piloté à distance via un tableau de bord offrant une précision inédite dans la gestion quotidienne des fermes aquacoles. Avec le machine learning, compter le nombre de poissons tout en estimant leur taille et leur poids devient un jeu d'enfant. Grâce au chatbot développé par O'Marigot, le suivi des pisciculteurs est quotidien. «Notre principal défi reste la transition numérique dans les zones rurales», souligne l'entrepreneur, qui développe des solutions simples pour faciliter l'apprentissage 2.0 de ses interlocuteurs. Tout en consolidant leur modèle, la petite entreprise collabore déjà avec une trentaine de pisciculteurs qui s'acquittent d'un forfait mensuel de 100 euros. En phase d'early stage, la start-up cherche à lever 700000 euros pour renforcer sa recherche et développement (R&D) et pour élargir ses activités. «En participant au renforcement de la filière, nous voulons accompagner, à terme, l'industrialisation de la production. Mais pour l'instant, notre objectif se concentre sur l'autosuffisance alimentaire des Ivoiriens. Nous cherchons avant tout à régler le problème du petit producteur qui doit nourrir sa famille», explique Boniface N'Cho.

Source :
Forbes Afrique

VIANDE ET PRODUITS LAITIERS

La FAO explique pourquoi les prix ont connu une hausse

Les prix des denrées alimentaires ont connu une hausse entre juillet 2024 et juillet 2025, notamment ceux de la viande, du lait et des produits dérivés. C'est ce qui révèle l'Indice des prix des produits alimentaires de la FAO, publié le 8 août 2025.

Selon cette étude, l'indice FAO des prix de la viande s'est établi en moyenne à 127,3 points en juillet, en hausse de 1,5 point (1,2 %) par rapport à juin et de 7,3 points (6,0 %) par rapport à juillet 2024, atteignant un nouveau record historique. Cette hausse est principalement due à la hausse des prix de la viande bovine et ovine, ainsi qu'à une légère hausse des cotations de la viande de volaille, tandis que les prix de la viande porcine ont baissé. Les prix mondiaux de la viande bovine ont atteint un nouveau record, soutenus par des cotations plus élevées en Australie, soutenues par une forte demande d'importations, en particulier de la Chine et des États-Unis d'Amérique, qui a dépassé les disponibilités à



l'exportation. La forte demande mondiale a également contribué à la hausse des prix au Brésil. Les prix de la viande ovine ont augmenté de manière marquée pour le quatrième mois consécutif, reflétant des disponibilités à l'exportation limitées en provenance d'Océanie dans un contexte de demande mondiale soutenue. Les prix de la viande de volaille ont légèrement augmenté, soutenus par la hausse des prix à l'exportation brési-

liens suite à l'assouplissement des restrictions et à la reprise progressive des importations par plusieurs partenaires commerciaux clés après que le Brésil a recouvré son statut de pays indemne d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) à la mi-juin. En revanche, les prix de la viande de porc ont baissé, principalement en raison de cotations plus faibles dans l'Union européenne, où l'abondance de l'offre intérieure a

coïncidé avec un intérêt d'achat mondial modéré. Cette hausse constatée au niveau mondial touche également le lait et ses produits dérivés. En effet, l'indice FAO des prix des produits laitiers s'est établi en moyenne à 155,3 points en juillet 2025, en baisse de 0,2 point (0,1 %) par rapport à juin, mais en hausse de 21,5 % par rapport à juillet 2024. Cette légère baisse, la première depuis avril 2024, est due à la baisse des prix internationaux du beurre et des poudres de lait, largement compensée par la hausse continue des cotations du fromage. L'indice des prix du beurre a reculé de 1,1 %, marquant sa première baisse en six mois, principalement en raison de la faiblesse des cotations en provenance d'Océanie, où l'augmentation de la production et la hausse des stocks ont pesé sur les prix. Toutefois, la fermeté des prix du beurre dans l'Union européenne, soutenue par une faible disponibilité de crème et une forte demande, a contenu la baisse globale. Les indices des poudres de lait entier et écrémé ont continué de baisser, reflétant l'abondance des

exportations en provenance d'Océanie et la faiblesse de la demande d'importation, en particulier de la Chine et d'autres marchés asiatiques clés. En revanche, les prix internationaux du fromage ont augmenté, soutenus par une demande soutenue des marchés asiatiques et du Proche-Orient et par une disponibilité réduite à l'exportation dans l'Union européenne, bien que les hausses aient été partiellement limitées par des cotations plus faibles en Océanie et aux États-Unis d'Amérique. Il faut rappeler que l'Indice FAO des prix des produits alimentaires (IPPA) est calculé à partir de la moyenne des indices de prix de cinq groupes de produits, pondérée par la part moyenne des exportations de chacun d'eux sur la période 2014-2016. Il mesure en effet, la variation mensuelle des prix internationaux d'un panier de produits alimentaires. Toujours selon cette étude, la hausse constatée sur l'ensemble des prix des denrées alimentaires durant cette période résulte de la hausse des prix de la viande et de l'huile végétale.

Par
Sandrine KOUADJO

SOMALIE

La chamelle participe au développement de la filière laitière

Très ancré dans la culture somalienne, le chameau, héritage ancestral, s'impose aujourd'hui comme un facteur économique. Aux abords de Mogadiscio, la ferme Beder incarne cette transition. Longtemps limité à l'autoconsommation, le lait de chamelle commence aujourd'hui à intégrer les circuits de distribution urbains.

La Somalie abrite la plus grande population de chameaux au monde, estimée à plus de sept millions de têtes. Pourtant, selon les chiffres du secteur, seuls 3 % de la production nationale de lait de chamelle sont commercialisés. C'est ce potentiel inexploité que tentent désormais de va-



loriser de nouveaux acteurs. À la tête de la ferme Beder, le vétérinaire Abdirisak Mire Hashi explique ce tournant : "Selon les statistiques, la Somalie possède la plus grande population de chameaux, sur la base d'estimations et d'études menées par des agences internationales. Les Somaliens sont fiers de leur héritage en matière d'élevage de chameaux. Cependant, la façon dont les chameaux sont élevés a considérablement changé au fil du temps. Dans le passé, les familles n'appréciaient pas pleinement la valeur du lait de chamelle, mais aujourd'hui, la production de lait et de viande de chamelle a été révolutionnée et augmentée. Aujourd'hui, chaque chamelle peut produire dix litres de lait par jour, alors qu'elle n'en produisait que cinq dans le passé." L'essor de la

ferme Beder repose sur l'introduction de pratiques modernes : alimentation enrichie, suivi vétérinaire régulier et collecte mécanisée du lait. Mais l'innovation majeure reste l'ouverture de la première usine de yaourt à base de lait de chamelle du pays. Ce produit transformé, désormais vendu dans les supermarchés de Mogadiscio, séduit une clientèle urbaine en quête de nutrition de qualité. Le bio-ingénieur kényan Nelson Njoki Githu, responsable de la ligne de production, met en avant les bénéfices du lait de chamelle sur la santé : "Le premier avantage par rapport au lait de vache, c'est que celui-ci contient normalement des ni-

veaux de sucre, appelés lactose, qui sont inférieurs à ceux du lait de vache. Les personnes intolérantes au lactose peuvent donc consommer ce lait de chamelle sans problème, car il est plus faible." Le lait de chamelle est également plus riche en vitamine C, fer et zinc, des micronutriments essentiels dans un pays où la malnutrition chronique touche encore une part importante de la population. Le gouvernement somalien accompagne désormais cette dynamique. Une loi sur les produits laitiers a été adoptée et une stratégie de développement du secteur de l'élevage est en cours de mise en œuvre. Des formations à destination des éleveurs nomades sont prévues pour améliorer la qualité du lait collecté.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO Le pays a un ouvrage de développement du secteur de l'élevage

Le Ministère de la Pêche et de l'élevage a officiellement reçu, il y a quelques semaines, un document stratégique portant sur la politique nationale de développement du secteur de l'élevage.



Selon la cellule de communication du Ministère congolais de la Pêche et de l'Elevage qui donne l'information, ce manuel a été remis par Ibrahim Abdoul Nasser, représentant adjoint de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), lors d'une audience accordée par le Ministre congolais Jean-Pierre Tshimanga Buana dans son cabinet. Fruit d'une requête adressée en 2023 par le Ministère à la FAO, cet ouvrage a été élaboré avec l'appui d'experts nationaux et internationaux, notamment les cadres de la Direction de la production animale. Il s'inscrit dans le cadre des réformes institutionnelles visant à structurer le

secteur de l'élevage et à mettre en œuvre le Plan stratégique pour l'aquaculture.

À cette occasion, le Ministre congolais a salué les efforts des techniciens de son ministère, tout en soulignant que ce document s'aligne parfaitement avec la vision du président Félix Antoine Tshisekedi sur la souveraineté alimentaire. Il a également plaidé pour le soutien des partenaires techniques et financiers afin de garantir l'implémentation effective de

cette politique sur toute l'étendue du territoire. S'exprimant à l'issue de l'audience, Ibrahim Abdoul Nasser a déclaré : « Nous venons de remettre au ministre un document très stratégique : la politique nationale de développement et de l'élevage. Depuis un certain temps, le ministère a sollicité l'appui de la FAO pour combler ce vide institutionnel. » Et d'ajouter : « Malgré le potentiel du secteur, il manquait un document d'orientation claire. Ce

travail a été le fruit d'un processus collaboratif impliquant les directions techniques nationales et les experts de la FAO. »

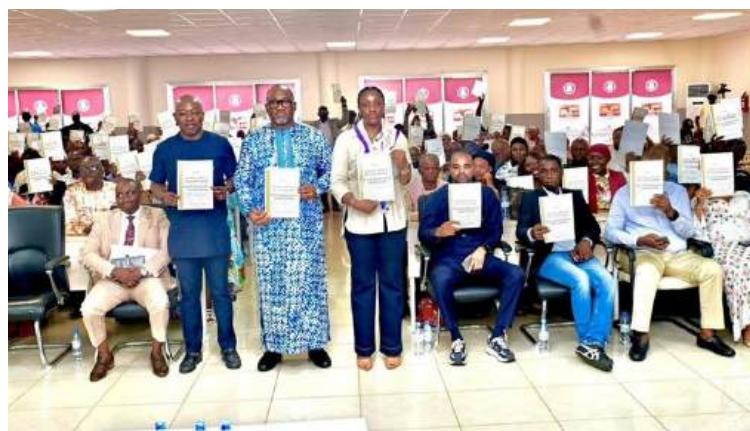
Ce document constitue désormais une boussole pour la planification, le développement et la modernisation du secteur de l'élevage en RDC. Notons que tout récemment, le minis-

tre Jean-Pierre Tshimanga Buana a effectué une longue tournée dans les provinces du Kongo Central, du Kwango, du Kwilu, du Haut-Katanga et du Tanganyika pour lutter contre les épidémies animales qui menaçaient le cheptel national. Cette rencontre avec la FAO illustre l'engagement du Ministre congolais pour la dynamisation de l'élevage, en droite ligne avec la vision du Chef de l'Etat Félix Tshisekedi, sous la direction de la Première ministre Judith Suminwa.

Par A. SELFOUR

GUINÉE La Fédération avicole salue une nouvelle ère pour le secteur

Jeudi 07 août 2025, la Fédération Interprofessionnelle Nationale Avicole (FINA) de la Guinée a pris part à la rencontre stratégique organisée par Félix Lamah, Ministre de l'Élevage, avec les principaux acteurs du secteur. Cette rencontre avait pour objectif, selon le service communication de la FINA, d'instaurer un dialogue direct avec les professionnels, de partager la vision du département ministériel et de jeter les bases d'un partenariat fort pour le développement durable de l'élevage en Guinée. Lors de cette rencontre, notre Président, M. Boubacar Dansoko, a porté la voix du secteur avicole en déclarant : « L'aviculture est un arbre qui pousse vite. Elle nourrit, elle emploie, elle élève au sens propre comme au figuré. C'est la filière des jeunes, des femmes, des zones périurbaines et rurales. Celle qui,



avec peu, fait beaucoup. » La Fédération Interprofessionnelle Nationale Avicole (FINA) a salué les engagements du Ministre autour de plusieurs points à savoir : l'autosuffisance alimentaire et nutritionnelle, la modernisation de la production animale, le renforcement des capacités des jeunes et des femmes, la structuration des filières, l'amélioration de la santé animale et la mobilisation de fi-

nancements innovants. La création d'un ministère dédié à l'élevage constitue un signal fort pour l'ensemble des filières animales. La FINA réaffirme son entière disponibilité à travailler en synergie avec les autorités pour faire de l'aviculture un levier stratégique de souveraineté alimentaire, d'emploi et de prospérité partagée.

Par A. MAKADO

GUINÉE / SANTÉ ANIMALE

Début de la vaccination contre la Pneumonie Contagieuse Bovine

La préfecture de Beyla, en Guinée, a servi de cadre au coup d'envoi de la Campagne nationale de vaccination contre la Pneumonie Contagieuse Bovine (PPCB) en présence des membres de la Fédération Viande et Bétail, des représentants des éleveurs ainsi que l'ensemble des chefs de postes d'élevage. La vaccination contre la PPCB est une étape cruciale pour la protection du cheptel bovin. Cette maladie, hautement contagieuse, cause de lourdes pertes économiques en affectant la santé et la productivité des bovins. La campagne vise à réduire de façon drastique sa propagation, améliorer la santé animale, renforcer la sécurité alimentaire et préserver les revenus des éleveurs. La péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) est une maladie des bovins due à un mycoplasme. Elle existe sous forme aiguë, subaiguë ou chronique et peut entraîner des pertes de production et des mortalités importantes. Elle est caractérisée par une pneumonie fibrineuse, une pleurésie sérofibrinosa et un œdème des septums interlobulaires des poumons. La PPCB se manifeste par une perte d'appétit, de la fièvre et des signes respiratoires tels qu'une augmentation de la fréquence respiratoire, de la toux et un écoulement nasal, ainsi qu'une respiration difficile et douloureuse. Sous les climats chauds, il est fréquent que l'animal atteint s'isole à l'ombre, la tête baissée et tendue, le dos légèrement voûté et les membres tournés vers l'extérieur. Dans de nombreux cas, la maladie progresse rapidement, l'état de l'animal se détériore et sa respiration devient très difficile, avec un geignement expiratoire. L'animal se met en décubitus (il se couche) et dans les cas graves, il meurt une à trois semaines plus tard.

Par MYNA

NIGERIA / PRODUCTION ANIMALE

Des réserves de pâturage modernes pour développer l'élevage

Le gouvernement fédéral nigérian mettra très prochainement en place, des réserves de pâturage modernes, résilientes au climat, des infrastructures de santé vétérinaire et de renforcera les services de santé animale communautaires à l'échelle nationale, dans le but de développer l'élevage. Cette réalisation intervient notamment dans le cadre des efforts visant à revitaliser le secteur de l'élevage au Nigéria.

Le ministre du Développement de l'élevage, Alhaji Idris Mukhtar Maiha, l'a fait savoir à Abuja lors de la convocation et de la 7e cérémonie d'investiture des nouveaux membres du Collège postuniversitaire des chirurgiens vétérinaires du Nigéria. Représentée par le secrétaire permanent du ministère, le Dr Chinyere Ijeoma Akujobi, Maiha a exprimé son optimisme quant au fait que les experts vétérinaires nouvellement intronisés soutiendraient la mise en œuvre réussie du programme « Renewed Hope » du président Bola Tinubu pour le secteur de l'élevage. « Les initiatives du gouvernement, notamment la création de réserves de pâturage résistantes au climat et l'amélioration des services vétérinaires, sont des étapes essentielles vers la transformation de la production animale au Nigéria », a-t-il déclaré. Lors de son discours d'ouverture, le professeur Abdulkadir Junaid de l'Université Usman Danfo-

diyo de Sokoto a appelé à un programme national de vaccination animale et a exhorté à l'adoption d'un système numérique de déclaration des maladies pour améliorer la surveillance et la réponse. S'exprimant également lors de l'événement, le président du Conseil vétérinaire du Nigéria et vice-chancelier par intérim de l'Université Yakubu Gowon d'Abuja, le professeur Mathew Adamu, a déclaré que les nouveaux boursiers doivent prendre l'initiative de conduire la transformation de l'élevage au Nigéria. « Ces boursiers doivent jouer un rôle essentiel dans l'avancement du programme national de transformation de l'élevage. Leur expertise est cruciale en cette période critique », a déclaré Adamu. Le registraire par intérim du Conseil vétérinaire du Nigéria, le Dr Oladotun Fadipe, a noté que l'ajout de 205 nouveaux boursiers renforcerait la prestation de services vétérinaires et amé-



lioreraient la santé animale et publique dans tout le pays.

Plus tôt, le doyen par intérim du Collège des chirurgiens vétérinaires de troisième cycle, le professeur Adamu Zoaka, a souligné le processus de sélection rigoureux auquel les boursiers ont été soumis, décrivant la formation comme essentielle pour produire des professionnels résilients et disciplinés. La secrétaire par intérim du Collège, le Dr Helen Ego Oputa-Chime, a exhorté les boursiers à éléver les normes de la pratique vétérinaire à travers le Ni-

géria. « La résilience et la persévérance sont plus essentielles que jamais, d'autant plus que la charge de morbidité en Afrique continue d'augmenter », a-t-elle déclaré. Dans son discours, le président de l'Association nigériane des médecins vétérinaires, le Dr Moses Arokoyo, a souligné le besoin urgent de davantage de spécialistes vétérinaires. « Alors que les maladies zoonotiques continuent d'apparaître, nous devons être prêts, avec des professionnels qualifiés, à faire face à la charge croissante de

la maladie », a-t-il déclaré.
Sandrine KOUADJO

PRODUCTION ANIMALE

Le Tchad et les Emirats préparent un évènement majeur

Le Ministre tchadien de l'Elevage et de la Production Animale, le Pr Abdérahim Awat Atteib, entouré de proches collaborateurs, a pris part, samedi 16 août 2025 dans un grand hôtel de la place, à une importante rencontre liée aux préparatifs de Tchad Connexion 2030, évènement qui se tiendra en début Novembre 2025 à Abu Dhabi, aux Emirats arabes unis. Cette rencontre du Ministère, à en croire nos sources, a vu la participation du Ministre d'Etat au Commerce extérieur des Emirats Arabes Unis, Dr Thani Bin Ahmed Al Zayoudi, accompagné d'une importante délégation. Après des échanges à huis clos, les participants se sont répartis en plusieurs panels pour échanger sur divers domaines liés au développement économique du Tchad. L'un de panel présidé par le vice-président du Comité d'organisation, par ailleurs, Ministre du Commerce, a regroupé le Ministre de l'élevage et celui du Développement Agricole. Présentant d'une manière générale les potentiels de son Département, le Ministre tchadien en charge de l'élevage et de la Production Animale, Abdraham Awat Atteib, a présenté en six axes les projets structurants en élevage, selon le PND (Plan National de Développement). Il s'agit du développement de la filière laitière, celle de la viande, l'amélioration génétique, la production des aliments de bétail, la production des médicaments vétérinaires et le développement de l'aviculture. Des échanges fructueux ont été menés pour améliorer non seulement l'économie tchadienne mais aussi pour valoriser le potentiel du secteur du monde rural au-delà des frontières.

Par Aristide KOFFI



ÉLEVAGE
d'Afrique INFO

SOCIÉTÉ EDITRICE:
 MOAHE COMMUNICATION
 Tel: +225 27 22 23 87 66
 Cel: +225 05 06 91 97 36

moahecommunication@gmail.com

SIÈGE SOCIAL:
 Abidjan Cocody Angré 7e
 Tranche îlot M 1001 logements

GÉRANT & DIRECTEUR DE PUBLICATION:
 Charles Lambert TRA BI
 +225 07 07 87 98 43
 +225 01 01 04 50 00

DIRECTEUR DES RÉDACtIONS:
 OUATTARA Dit Vali
 +225 07 07 20 44 47

RÉDACTEUR EN CHEF:
 André SELFOUR
 +225 07 77 00 77 16

SERVICE COMMERCIAL:
 +225 01 52 83 72 72

MAQUETTISTE:
 Consty HENNEKA
 hennekaco@gmail.com

RÉCÉPISSÉ DU PROCUREUR DE LA RéPUBLIQUE:
 N° 021 du 1er août 2024

TIRAGE: 1500 exemplaires

IMPRESSION:
 HOODA GRAPHICS



REPOS BIOLOGIQUE 2025

Le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques instaure un repos biologique afin de préserver durablement nos précieuses ressources marines.

DATES A RETENIR

PÊCHE ARTISANALE

DU 1ER AU 31 JUILLET

PÊCHE SEMI-INDUSTRIELLE

ET INDUSTRIELLE

DU 1ER JUILLET AU 31 AOÛT

PÊCHE CONTINENTALE

UNE APPROCHE CITOYENNE
ET VOLONTAIRE EST
RECOMMANDÉE